

Budget—M. Faulkner

rien de mauvais en soi. Le gouvernement d'Ottawa a conservé trop de pouvoirs une fois la guerre terminée; il s'est mis à centraliser les pouvoirs et à édifier toute une machine administrative en adoptant une attitude paternaliste à l'égard des provinces.

La province de Québec ne s'est pas laissée faire, si je ne m'abuse. Malheureusement, les autres provinces se sont laissées usurper leurs pouvoirs par le gouvernement central et elles n'ont vraiment pas de quoi être fières. Il existe une solution relativement simple, mais elle n'aura certainement pas la faveur du premier ministre ni de ses collègues. Il suffit d'insister pour que l'on rétablisse la constitution dans sa version originale, pour que le gouvernement d'Ottawa et les gouvernements provinciaux assument les responsabilités et les pouvoirs qu'elle leur confère, bref, il suffit de revenir à la version de 1939 qui donnait d'excellents résultats. Il est assez rare que ce soit en revenant en arrière, à l'année 1939, que l'on puisse progresser en 1978. Pourtant, si nous agissions ainsi, les séparatistes n'auraient rien sur quoi fonder leurs revendications et l'on pourrait progressivement éliminer la bureaucratie paralysante et inepte d'Ottawa, pour le plus grand bien de tout le Canada.

Le ministre des Finances a déclaré qu'on ne pouvait faire retomber sur lui la responsabilité de fournir des emplois. Je ne lui demande pas pourquoi étant donné que ce sont ses collègues qui sont chargés de créer des emplois. La conséquence directe de la mauvaise administration économique du gouvernement est une augmentation des taux d'intérêt qui, en retour, est la principale cause de l'inflation ou de l'augmentation du prix de tout ce que nous achetons. Le relèvement du taux d'escompte détruit automatiquement le système axé sur les bénéfiques, la propriété privée et l'entreprise privée. La voie que suit la présente administration depuis dix ans a rapidement grossi la dette fédérale. Les seuls frais d'intérêt sur notre dette nationale s'élèvent en fait à plus de 8 milliards de dollars par année.

L'Orateur suppléant (M. Turner): Je dois malheureusement informer le député qu'il a épuisé son temps de parole.

L'hon. James Hugh Faulkner (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je vais tenter d'aborder cette question de façon objective et résister à la tentation de dire ce que je pense du discours effroyable du député de Fundy-Royal (M. Corbett). Je résisterai également à la tentation de dire à quel point je regrette que le député représentant cette circonscription ne soit plus le même. Son prédécesseur, lui, faisait honneur à la Chambre. Je résisterai à cette tentation et je me contenterai de dire quelques mots sur la partie de l'exposé budgétaire qui concerne tout particulièrement une région du pays relevant en quelque sorte de ma compétence.

● (1552)

Il y a une semaine, quand il a parlé à la Chambre des perspectives économiques, le ministre des Finances (M. Chrétien) a nécessairement dû s'en tenir aux indicateurs généraux et à la situation générale du pays. Je voudrais aujourd'hui exposer de façon plus détaillée ce que le budget promet pour une région du Canada, le Nord, et, ce qui est encore plus important, les gens tenaces qui y gagnent leur vie.

Mon collègue le ministre des Finances a parlé du regain de confiance qui permettra au Canada de se relancer dans une nouvelle ère d'expansion soutenue, d'accroissement des investissements

et de nouveaux horizons. Je voudrais aujourd'hui montrer comment ce budget répond en fait à certaines des questions très importantes au sujet de l'expansion et du développement du Nord et appuie d'autres initiatives prises par moi-même et d'autres membres du gouvernement préoccupés par l'avenir du Nord. Le budget exposé par mon collègue la semaine dernière reconnaît l'importance du développement du Nord pour les habitants du Nord et pour ceux du Sud à mesure qu'ils se rendent compte des possibilités du Nord.

Depuis que je suis devenu ministre du Nord canadien, il y a un peu plus d'un an, j'ai beaucoup voyagé, tout comme mes deux très valables secrétaires parlementaires, dont l'un est ici aujourd'hui, et j'ai écouté les préoccupations que ces gens ont exprimées. Dès les premiers mois, je suis devenu de plus en plus conscient de l'appréhension et de l'incertitude qu'ils ressentent au sujet du rythme et de la direction des activités de développement. Les décisions entourant la construction d'un gazoduc dans le Nord ont intensifié ces préoccupations tant dans les régions qui participeront directement à la construction de ce pipe-line que dans celles qui n'y participeront pas.

La décision de construire un pipe-line passant par le Yukon a fait disparaître les espoirs de bien des habitants de la vallée du Mackenzie. Pour le Yukon, la décision signifiait une accélération immédiate de la planification et de la préparation en prévision des avantages économiques et des préoccupations sociales que connaîtra ce territoire quand la construction commencera.

En janvier dernier, j'ai parlé à la séance d'ouverture du conseil des Territoires du Nord-Ouest de la structure politique à l'intérieur de laquelle les décisions doivent être prises pour régir ces activités et d'autres dans les années à venir. A mon avis, ce doit être un développement pour le Nord et non du Nord. Il faut distinguer entre croissance économique et développement. Toute activité pour laquelle la main-d'œuvre, les capitaux et les matériaux proviennent surtout du Sud contribuent à sa croissance, mais non nécessairement à son développement. Cela est encore plus vrai quand le produit est expédié dans le Sud, laissant derrière lui un bouleversement social que rien ne compense. Il faut accorder la priorité aux activités qui, de par leur nature même, peuvent apporter des contributions directes et continues à la population du Nord.

Nous devons toujours nous efforcer de maintenir un certain équilibre dans le Grand Nord, notamment entre l'exploitation de nos ressources renouvelables et celles de nos ressources non renouvelables, entre les méthodes traditionnelles d'emploi et les activités susceptibles de contribuer à l'économie autochtone traditionnelle, de même qu'entre les initiatives locales et externes en matière de développement. Il faut maintenir aussi un certain équilibre lorsqu'il s'agit de satisfaire aux besoins qu'ont les autochtones de protéger leur avenir et leur passé et maintenir l'équilibre entre l'utilisation et la préservation des terres et des ressources, de même qu'entre la protection de l'environnement et l'exploitation des richesses naturelles.

Nous devons faire en sorte que chaque habitant du Grand Nord puisse mettre ses talents et les ressources disponibles à profit dans des secteurs utiles et contribuer au bien commun. La liberté, c'est la faculté de choisir et, pour faire un choix, il faut avoir l'occasion de le faire et les talents nécessaires pour en profiter. Les habitants du Grand Nord peuvent contribuer non seulement à l'avenir de leur propre région, mais aussi à la